



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE de  
MONTBONNOT  
SAINT-MARTIN (38330)

DU C.C.A.S



L'an deux mil vingt cinq

Le neuf avril

N° 03

le Conseil d'Administration du CCAS de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Président.

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| Nombre d'administrateurs en exercice | 17 |
| présents                             | 10 |
| votants                              | 15 |
| nombre de voix pour                  | 15 |
| nombre de voix contre                | 00 |
| abstention                           | 00 |
| NPPV                                 | 00 |

Date de convocation du C.C.A.S. : 27 mars 2025

**Présents** : M. BONNET, Président, Mme MATHIEU, vice-présidente, Mmes BOIS, BOURGEOIS, CARBONE, HEILLIETTE, SPALANZANI, LE BARRILLEC, THENO, M. BOIS.

**POUVOIRS** : Mme ANGLEYS (donne pouvoir à Mme SPALANZANI), Mme DESCHARRIERES (donne pouvoir à Mme CARBONE), Mme HERA (donne pouvoir à M. BONNET), M. PISON (donne pouvoir à Mme THENOZ), M. MICHALINA (donne pouvoir à Mme BOURGEOIS).

**Absent(e)s** : Mmes BRULEBOIS-VIOTTO, HALLÉ.

OBJETS :

Remboursement de  
Neuf séances d'anglais  
Saison 2024/2025

Marie-Béatrice MATHIEU, vice-présidente du CCAS, informe le conseil d'administration, que suite à l'absence de Madame Susan BETTS, professeur d'anglais, neufs séances n'ont pu être assurés, en conséquence le CCAS remboursera la somme de 37,50 € à chacun des 18 participants.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuvent cette délibération

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture ou  
Sous-préfecture  
le : 15/04/2025

Publié sur le site Internet  
www.montbonnot.fr  
le : 16 10412025

Fait à Montbonnot St-Martin,  
les jours, mois et an susdits

La Secrétaire de séance  
Anna GUGLIELMI DUMEE

Le Président  
Dominique BONNET